



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Bruxelles, le 9 septembre 2013

CM 4175/13

CONSULT
PE
CES

COMMUNICATION

CONSULTATION

Correspondant : dri.consult@consilium.europa.eu

Tél. : +32 2-281 4498, Mme KOSKI, Direction Relations interinstitutionnelles

Objet: **Consultation du Parlement européen, par le Conseil,
Consultation du Comité économique et social européen, par le Conseil,**

**sur une proposition de directive du Conseil modifiant les directives
2006/112/CE et 2008/118/CE en ce qui concerne les régions ultrapériphériques
françaises et en particulier Mayotte**

[réf. 2013/0280 (CNS) - COM(2013) 577 final - doc. 13313/13]

Conformément procédure arrêtée par le Conseil (cf. article 12, point 2. c) de son règlement intérieur), nous avons l'honneur de soumettre à l'approbation du Conseil consultation en objet.

Bien vouloir me faire connaître avant le **12 septembre 2013 à 12h00** par e-mail
(dri.consult@consilium.europa.eu) si observations à formuler.

Si aucune observation formulée dans délais précités, décision acquise.